AIDE-MÉMOIRE

Contenants autorisés lors des collectes

Des questions?

Ligne Info-Environnement: 450 470-3830 info-environnement@repentigny.ca repentigny.ca/collectes

RECYCLAGE

Bac fourni par la ville



- Bleu
- Prise européenne
- 240 ou 360 litres



Lorsque les surplus sont acceptés (quantité illimitée)

- Sac de plastique transparent
- Boîtes en ballot

- Contenant non retournable (fait de matières recyclables)
- Max. 25 kg











MATIÈRES ORGANIQUES (max. 2 bacs)

Bac fourni par la ville

Bac personnel

- Brun
- Prise européenne
- 240 ou 360 litres



Lorsque les surplus sont acceptés (quantité illimitée)

• Bac roulant de toute autre couleur (sauf la couleur bleue) d'un maximum de 360 l muni d'une prise européenne et clairement identifié (ex.: résidus verts);

- Poubelle fermée et étanche en métal ou en plastique munie de poignées (100 l et 25 kg maximum) et clairement identifiée (ex.: feuilles, résidus verts);
- Sacs en papier ou certifiés compostables par le BNQ;
- Sacs de plastique orange ou avec transparence.













En bon état

(non fissuré, ni brisé)

DÉCHETS

Seul bac conforme à compter du 1er décembre 2022

- Couvercle à charnières (pentures)
- Prise européenne obligatoire (prise américaine refusée)
- 240 ou 360 litres
- Noir, gris ou vert (bacs peinturés interdits)
- Aucun surplus ni encombrant accepté (surveillez le calendrier pour connaître les dates des collectes d'encombrants)





BAC CONFORME

Prise européenne obligatoire (prise américaine refusée)









